


<p>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</p> <p>CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE)</p> <p><i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i></p> <p>Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles</p> <p>tel: 02/227.57.02</p> <p>Site internet : https://www.irceline.be</p>	
--	--

Mardi 25 janvier 14h30

BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES

Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.

SITUATION ACTUELLE

De concentrations élevées de particules fines (PM_{2,5}) dans l'air sont mesurées dans les réseaux de surveillance(*) des trois régions. Les concentrations moyennes de particules fines PM_{2,5} sur 24 heures sont supérieures à 35 µg/m³ en Flandre. En Région de Bruxelles-Capitale (25 µg/m³) et en Wallonie (zone au-dessus de la Sambre et vallée de la Meuse, 31 µg/m³), le seuil n'est pas dépassé. 35 µg/m³ en PM_{2,5} est le seuil utilisé par les trois régions de Belgique pour informer la population.

C'est essentiellement dans le nord du pays que l'on mesure des concentrations élevées de PM_{2,5}. La cause principale des concentrations élevées de PM_{2,5} est l'accumulation de polluants atmosphériques due à des conditions météorologiques défavorables : une inversion de température et peu de vent créent une atmosphère très stable. En conséquence, la pollution atmosphérique est mal dispersée et les concentrations de particules augmentent.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Il est très probable que les concentrations de particules fines (PM_{2,5}) restent supérieures à 35 µg/m³ pendant au moins encore 24 heures. Ce n'est que à partir de demain après-midi que la qualité de l'air s'améliorera progressivement.

Etant donné que les concentrations moyennes devraient rester supérieures à 35 µg/m³ (en moyenne glissante sur 24h en PM_{2,5}) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée en Flandre.

En raison de l'augmentation du vent, de la disparition de l'inversion thermique et des courants d'ouest qui apportent de l'air marin moins pollué, les concentrations de particules fines vont progressivement évoluer vers des valeurs plus normales pour la période de l'année à partir de demain soir.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : GSM : 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Simon Vandamme (porte-parole) : GSM : 0479/66.03.23 email : svandamme@gov.brussels

En Wallonie:

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16
- <http://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)